

Monsieur le Président, je sais que mon temps de parole achève. J'aimerais poursuivre à la prochaine heure réservée aux initiatives parlementaires.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Le député pourra prendre les sept minutes qui restent du débat, lorsque ce projet de loi sera de nouveau à l'ordre du jour.

Le temps réservé à l'étude des initiatives parlementaires est maintenant écoulé. Conformément au paragraphe 96(3) du Règlement, l'affaire retombe au bas de la liste de priorité du *Feuilleton*.

---

## MOTION D'AJOURNEMENT

• (1800)

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 38 du Règlement.

### LES SYSTÈMES D'INFORMATION DU GOUVERNEMENT

**M. Mark Assad (Gatineau—La Lièvre):** Monsieur le Président, il y quelques jours, j'ai posé une question au ministre des Approvisionnements et Services sur le rapport du vérificateur général et sur les 14 points qu'il a abordés au sujet de la sécurité des informations stockées dans la mémoire de tous nos ordinateurs. Puisque je suis ici maintenant, c'est que la réponse du ministre ne m'a évidemment pas satisfait. Je ne pouvais pas laisser tomber toute cette affaire sans attirer son attention sur certains faits très importants.

Je ne prétends pas être un spécialiste dans ce domaine, loin de là. Il s'agit d'un système fort complexe qui coûte cher à exploiter. Il n'est pas nécessaire d'être diplômé d'un collègue spécialisé dans ce domaine pour comprendre que les systèmes informatiques, avec leurs banques de données en mémoire, leurs bases de données et tout le reste sont des dispositifs fort complexes et très coûteux.

Cependant, je dois signaler au gouvernement certaines questions fort importantes. Après avoir entendu le ministre, j'ai pris contact avec un spécialiste reconnu dans ce domaine. Il va de soi que nous avons abordé cette question en toute objectivité, monsieur le Président, et vous

### L'ajournement

verrez d'après les questions que je soulève que c'est, en quelque sorte, d'une procédure normalisée dont je parle.

Je commencerai par signaler qu'après avoir consulté le rapport du vérificateur général, j'ai constaté qu'il y a eu une certaine négligence, si je puis m'exprimer ainsi car cela fait plus de cinq ans que le vérificateur général rappelle qu'un simple accident pourrait paralyser toutes les activités du gouvernement du jour au lendemain étant donné le nombre élevé de banques de données qui existent actuellement dans l'appareil gouvernemental, ce qui ne veut pas dire que tous les services seraient touchés, mais un grand nombre en souffriraient énormément. Un tel accident pourrait bloquer tout notre système informatique et nous devrions alors dépenser des sommes énormes pour le remettre sur pied.

Je dis qu'il y a eu négligence parce qu'on a accordé si peu d'importance à l'aspect sécurité de nos banques de données. Nous devons nous rappeler aujourd'hui qu'il existe de plus en plus de petits génies informatiques et de profanes férus d'informatique.

L'expert m'a parlé entre autres de ce qu'il appelle une entrée logique qui permet à des individus d'accéder à une base de données du gouvernement, de modifier des données sur une personne, d'ajouter des renseignements qui ne devraient pas y être de toute évidence ou encore d'en transférer carrément les renseignements dans leur propre banque de données. Il va sans dire que ce qui est en jeu ici c'est la confidentialité des dossiers. On a donc raison de s'inquiéter. Ce sont des choses qui peuvent se produire. C'est un fait. Je n'invente rien. C'est un fait.

L'expert m'a dit que tout se passe comme si on donnait à un inconnu la clé pour entrer quelque part. Par conséquent, compte tenu du manque de sécurité, ce serait un jeu d'enfant pour qui s'y connaît que d'accéder à quantité de nos bases de données. C'est un fait. Il faut bien admettre, que si c'est le cas, ce n'est pas un bon principe de gestion.

Regardez ce que font nos institutions financières. Elles manipulent énormément de renseignements confidentiels et elles ont veillé à assurer la plus grande sécurité possible. Ce qui ne les empêche pas de faire de l'argent.

Il est évident qu'il existe des normes établies dont le gouvernement pourrait s'inspirer pour protéger ses bases de données; c'est très important.